ACTES 15,1-22

1. Premières réactions

☛ Lorsqu'un conflit éclate dans la communauté d'Antioche, «on» décide d'en référer à l'autorité de la communauté chrétienne originelle, celle de Jérusalem. Saute alors à l'esprit la question de l'autorité dans l'Eglise : qui est compétent en matière de dogme, de théologie, de vie ecclésiale ? A quel niveau les conflits peuvent-ils être résolus ?

☛ La joie du verset 3 est importante. Paul et Barnabas procurent de la joie aux communautés dans lesquelles ils passent, en racontant la conversion des nations païennes. Comment nous réjouissons-nous de ce qui se passe dans d'autres Eglises et dans la nôtre ?

Les débats qui ont lieu à Jérusalem posent la question de la vie de nos conseils et de nos assemblées de paroisse. Quelle est leur mission ? Quel est leur rapport à l'Ecriture, lorsqu'il y a discussion ou conflit ?

☛ Actes 15 évoque le problème de nos origines en tant que paroissiens ou ministres (v. 5). Même si nous appartenons tous au Christ, nous apportons chacun et chacune tout notre passé, chrétien ou non, différent d'une personne à l'autre. Comment gérons-nous ces différences ? Nos différentes appartenances, réunies dans un même panier, quels problèmes posent-elles ? Quels sont les avantages et les inconvénients de ces différences ?

2. Lecture du texte

2.1. Indications pour la lecture

15,1	τινες	quelques manuscrits précisent (cf. v. 5) : τῶν πεπιστευκότων ἀπὸ τῆς αἱρεσέως τῶν Φαρισαίων.
	τὸ ἔθος	usage, coutume, ici au sens de «selon la Loi de Moïse».
15,2	ἡ στάσις	différend, dispute, querelle, tumulte (Ac 19,40; Mc 15,7).
	ἡ ζητήσις	discussion, dispute (Jn 3,25; Ac 25,20; 1Tm 6,4; 2 Tm 2,23; Tite 3,9).
15,3	ἐκδιηγέομαι	raconter (seulement ici et Ac 13,40)
	ἡ ἐπιστροφή	conversion (hapax; verbe au v. 19)
15,5	παραγγέλλω	ordonner, enjoindre, prescrire (Ac et 1Co 2,19; Ga 5,20 et 2Pi 2,1).
	ἡ αἵρεσις	choix, hérésie, secte (5 fois dans Ac et 1Co 19; Ga 5,20 et 2Pi 2,1).
15,7	ἐν ὑμῖν	de nombreux manuscrits ont ἐν ἡμῖν, cf. commentaire.
15,8	καρδιογνώστης	qui connaît les cœurs (seulement ici et Ac 1,24).
15,10	ὁ τράχηλος	gorge, cou.
15,12	ἐξηγέομαι	expliquer, présenter (Lc 24,35; Jn 1,18; Ac 10,8; 15,14; 21,19).
15,14	ἐπισκέπτομαι	chercher, examiner, visiter (TOB : prendre soin).
15,16	ἀναστρέφω	retourner, revenir.
	καταστρέφω	renverser; part. parfait passif : les ruines.
	ἀνοικοδομέω	rebâtir, relever.
15,17	ἐκζήτεω	rechercher (jeu de mots avec ζητήσις v. 2).
	οἱ κατάλοιποι	le reste
15,19	παρενοχλέω	susciter des difficultés, inquiéter (hapax).
15,20	ἀπέχομαι	s'abstenir.
	τὸ ἀλίσγημα	souillure, contamination (hapax).
	πνίκτος	étouffé (se dit des viandes); Ac 15,29; 21,25; manque dans certains manuscrits.

2.2. Le texte dans son contexte

Après le récit de la conversion de Saul (Ac 9,1-19), puis de son séjour à Damas et de sa difficile intégration à la communauté de Jérusalem, Ac 10 et 11 évoquent le ministère de Pierre dans sa rencontre avec Corneille, à Césarée. En arrière-fond du discours de Pierre (Ac 15,7-11), il y a l'expérience, bouleversante pour lui comme

pour la communauté de Jérusalem, de l'Esprit saint accordé aux païens (Ac 10, 44-48). Ac 13 et 14 rapportent la mise à part de Barnabas et Saul, et le premier voyage missionnaire. Après avoir d'abord annoncé la bonne nouvelle aux juifs de la diaspora, et devant leur refus, Paul à Antioche se tourne vers les païens (Ac 13,44-52). **Il y a menace d'éclatement de l'Eglise** : comment faire cohabiter dans une même communauté des chrétiens vivant leur foi au Christ dans l'attachement à la tradition millénaire de la Loi, et d'autre part, des chrétiens venus des peuples païens, convaincus que Jésus a mis fin au régime de la Loi ? Les uns et les autres se réclament du Christ, mais en défendant des positions incompatibles.

Ac 14,1-7 annonce le conflit, qui est traité dans notre chapitre. Il est résolu par l'assemblée de Jérusalem, si bien qu'Ac 16 peut raconter le début du deuxième voyage missionnaire.

On peut se référer avec profit à la note *p* de la TOB (Ac 15,1), qui propose une structure du récit de Ac 15,1-35 et traite de sa relation avec Ga 2).

2.3. Commentaire

Plan

15,1-2	conflit à Antioche
15,3-6	voyage et accueil à Jérusalem
15,7-11	discours de Pierre
15,12	intervention de Paul et Barnabas
15,13-21	discours de Jacques
15,22	envoi d'une délégation porteuse d'une lettre (v. 23-29)

v. 1 On n'est pas certain de l'origine des gens qui viennent de Judée à Antioche : sont-ce des fidèles issus du pharisaïsme ou des chrétiens circoncis non-pharisiens ? Il n'est pas certain que Pierre ait quelque chose à voir dans l'envoi de cette délégation. Luc remplace une fois encore Jérusalem par la Judée; veut-il donner l'impression que les *«certains»* (τινες) sont une délégation jérusalémite ? Ils seraient alors assimilables aux *«faux frères»* de Galates 2, et veulent confirmer la nécessité salutaire de la circoncision.

La grosse question posée par ce verset 1 : **comment être sauvé ?** Si,

pour être sauvé, il faut être circoncis, si la Loi de Moïse est indispensable pour le salut, alors à quoi sert la foi ? Question troublante pour les pagano-chrétiens comme pour les *«craignant Dieu»* !

La *«règle de Moïse»* représente ici l'ensemble de la Loi.

v. 2 Paul prétendant, contrairement aux Judéens, qu'il faut rester dans l'état où l'on était au moment de la conversion, une dispute éclate. A noter le *«on»* décida : il s'agit ici de toute la communauté, qui passe ainsi avant les individus dans les décisions à prendre.

v. 3 Ce verset veut montrer que même dans les communautés judéo-chrétiennes de Phénicie et de Samarie, on se réjouit du succès de Paul auprès des païens. L'opposition à Paul est donc l'œuvre d'une petite minorité, et si cette opposition venait à l'emporter, elle serait à coup sûr, selon Luc, l'éteignoir de cette grande joie (χάρα, cf. Lc 2,10).

v. 4 ὅσα : **tout** ce que Dieu avait réalisé (ce *«tout»* que Paul définira par *«miracles et prodiges»* au verset 12). Si c'est Dieu qui a fait tout cela, on ne peut que se réjouir. Paul ne fait aucune allusion au problème évoqué au v. 1, pour ne raconter que ce qui va bien.

v. 5 Ce sont des fidèles *«issus du pharisaïsme»* qui interviennent, donc des «séparés», de la «secte» des Pharisiens, qui, venant à Christ, ne se sont pas défaits de leurs habitudes et de leurs traditions attachées à la Loi.

v. 6 Est posée ici la question de l'autorité dans l'Eglise. Une variante manuscrite présente après la mention des anciens σὺν τῷ πλήθει (*avec le peuple*), ce qui ajoute la communauté aux apôtres et aux anciens; on remarque ici la souplesse de l'organisation de l'Eglise primitive. Il est aussi intéressant de noter ici qu'un commentateur défend les *«issus du pharisaïsme»*, en disant que leur intervention n'a rien d'étroit : elle veut rendre service aux pagano-chrétiens. Il y va non seulement d'une intégration dans le peuple de Dieu, mais du statut social de ces gens : pour les Romains, les juifs ou les judéo-chrétiens bénéficient d'avantages et de privilèges à nul autre pareils. La réponse de Pierre rend cette interprétation peu pertinente.

v. 7 Problème de texte : certaines versions présentent *«chez nous»* (ἐν ἡμῖν), d'autres *«chez vous»* (ἐν ὑμῖν). Qu'il s'agisse de *«vous»* ou de *«nous»*, il ressort que ce qui est arrivé à Pierre dans l'histoire de Corneille a conduit **tous** ses interlocuteurs à la même solution.

Pierre fait donc ici allusion à la conversion de Corneille (Ac 10,1 à 11, 18), qu'il généralise en parlant des nations païennes.

v. 8-9 Pierre développe l'idée sous-jacente au v. 7, selon laquelle c'est Dieu lui-même qui a *«fait le choix»*. En qualifiant Dieu de καρδιογνώστης (*connaisseur des cœurs*), Pierre attire l'attention de ses auditeurs sur la bonté de Dieu pour tous. Ainsi est supprimée la discrimination faite par l'homme entre juifs et païens, puisque Dieu lui-même fait don du Saint-Esprit. Ce don est fait αὐτοῖς...καθὼς καὶ ἡμῖν (littéralement : *à eux aussi bien qu'à nous*).

τῇ πίστει : la foi devient ainsi la seule source du salut (dont Paul note en Ep 2,8 qu'elle est elle-même don de Dieu).

Si le païen est impur comme tel, ainsi que le juif l'affirme, alors Dieu, par l'Esprit saint, lui fait don de la «pureté intérieure» (Hœnchen).

v. 10-11 Le *«joug»* représente toute la Loi, et non seulement la circoncision.

A noter les termes très pauliniens de Pierre : appliquer aux pagano-chrétiens le rite de la circoncision, c'est risquer de les remettre sous le joug de l'esclavage (cf. Ga 5,1), alors qu'ils viennent de recevoir le Saint-Esprit libérateur ! La théologie de Paul voit en effet dans la Loi un moyen par lequel l'homme cherche son salut par ses propres forces, ce qui l'enchaîne et le garde éloigné de Dieu; la théologie juive, elle, voit dans la Loi une faveur, une aide.

Or Pierre sait que le Christ n'a cessé de montrer aux juifs le piège dans lequel ils tombaient en voyant la Loi comme une aide et une faveur, piège pour eux et surtout pour les non-juifs. C'est pourquoi, au verset 11, il insiste sur la grâce de Dieu, seule capable de sauver les judéo-chrétiens et les pagano-chrétiens.

v. 12 Après la profession de foi de Pierre, qui s'est appuyé sur l'histoire de Corneille et l'a généralisée aux nations païennes, Paul n'a alors pas besoin d'argument : les prodiges et miracles qu'il raconte suffisent à son propos. A remarquer : le temps de silence qui

s'installe dans la discussion, devant le récit extraordinaire de Paul.

v. 14 Jacques va proposer un compromis (cf. v. 19), acceptable pour tous. Il ne propose pas un consensus théologique, mais un modus vivendi ecclésial, dans le respect mutuel des différences.

Un peuple *«à son nom»* : cf. note *m* de la TOB.

Dans son commentaire, Calvin affirme : *«Ce passage montre ce qu'il est utile de faire pour maintenir paix et concorde entre frères, en sorte toutefois que la liberté demeure sauve aux gentils et que la grâce du Christ ne soit pas obscurcie»*.

v. 16-17 Citation d'Amos 9,11s, selon la version grecque. En effet, le texte hébreu contient l'idée de conquête, qui rendrait impossible le compromis que propose Jacques (cf. note *n* de la TOB). Cette citation souligne le contraste entre la petitesse du reste (κατάλοιποι) et la puissance de l'action de Dieu, soulignée par les verbes ἀναστρέφω, ἀνοικοδομέω, ἀνορθόω, commençant tous par le préfixe ἀνα, qui ne pouvait manquer de faire résonnance chez les auditeurs à ἀναστάσις (*résurrection*). Jacques fonde sur l'évènement pascal son invitation à faire des concessions.

v. 19-20 Le compromis est décrit : on ne va pas exiger des païens convertis qu'ils soient circoncis comme le sont les prosélytes. On donne ainsi satisfaction aux délégués d'Antioche, qui savent que l'exigence de la circoncision casserait l'expansion de l'Evangile parmi les *«nations»*. Les quatre exigences ne sont pas à comprendre comme des poids imposés aux païens, mais comme une concession qui leur est faite : on ne leur demande de faire que ce que le Lévitique imposait à l'étranger résidant au milieu des juifs, pour permettre une cohabitation sans risque de souillure.

Ou encore : ces quatre exigences sont proches des sept préceptes de Noé qui, selon la littérature rabbinique, s'imposent aux païens comme aux juifs (cf. Gn 9,3-7).

v. 21 Jacques pourrait vouloir dire que les quatre exigences sont une concession accordée aux païens. Concession d'autant plus naturelle que ces exigences minimales (on ne parle plus de circoncision !) n'ont jamais soulevé de problème depuis les temps immémoriaux durant lesquels la Loi de Moïse a été enseignée dans

naturelle que ces exigences minimales (on ne parle plus de circoncision !) n'ont jamais soulevé de problème depuis les temps immémoriaux durant lesquels la Loi de Moïse a été enseignée dans les synagogues. Les changements ne peuvent se faire d'un coup !

v. 22 La communauté décide d'envoyer deux frères qui apporteront la lettre. La présence de personnes permet d'assouplir la dureté de l'écrit et de dissiper tout malentendu. Judas, l'un des envoyés, est un inconnu pour nous, alors que l'autre, Silas, sera par la suite un collaborateur de Paul.

3. Enjeux théologiques

A Antioche, les judéo-chrétiens montrent bien le choc que peut engendrer le pluralisme des origines dans une communauté chrétienne : ils veulent imposer aux pagano-chrétiens le rite de la circoncision. En émettant cette exigence, ils risquent de nier l'apport original des pagano-chrétiens, d'aboutir à leur exclusion de la communauté, ou alors de faire éclater l'Eglise.

En faisant de la circoncision un passage obligé pour les païens qui se convertissent, les judéo-chrétiens accordent plus d'importance à ce rite qu'à la grâce libératrice de la mort et de la résurrection de Jésus Christ. C'est le mérite de la dispute de Jérusalem d'avoir fait apparaître cet enjeu décisif.

Le discours de Pierre (v. 7-11) amène une solution claire : les pagano-chrétiens n'ont pas à être circoncis. Reste le problème de la sensibilité religieuse des judéo-chrétiens, qui sont aussi des frères. Il faut les respecter. Jacques demande alors aux pagano-chrétiens de faire une concession, en acceptant un minimum d'exigences (v. 20). La proposition de Jacques nous montre que ce qui est vrai et juste (dans ce cas : la grâce de Jésus Christ suffit) n'est pas forcément supportable par tous (ici : les judéo-chrétiens). Dans la communauté, il faut aussi respecter les moins forts.

Jacques renvoie clairement les auditeurs à l'événement pascal (v. 15-18), qui situe la problématique des communautés chrétiennes dans le contexte de la Nouvelle Alliance. Ainsi sont rendues caduques les discriminations religieuses, fruits du légalisme humain, fondé sur l'Ancienne Alliance.

Jacques utilise une citation d'Amos selon la version grecque. Dans l'Eglise, il est courant de citer la Bible pour argumenter. Reste à savoir comment on choisit sa citation, et selon quelle version !

Le Saint-Esprit joue un grand rôle dans notre péricope. Par son octroi, Dieu garde sa pleine liberté d'intervention, et ce, toujours dans le sens de faire comprendre aux hommes que son amour est plus grand, s'étend au-delà, va plus loin que tout ce qu'ils pouvaient imaginer. Pierre a été le premier surpris d'avoir à se rendre chez Corneille, un non-juif, et d'assister à l'irruption de l'Esprit sur lui et les siens (11, 44-48). Ainsi, Dieu lui-même forçait la main des apôtres pour étendre son salut hors d'Israël.

Moteur essentiel du consensus : Dieu agit chez l'autre aussi bien que chez moi. Pierre le dit explicitement (v. 8 et 9). Jacques, en demandant aux pagano-chrétiens de faire des concessions, les invite à reconnaître à leur tour que les judéo-chrétiens sont eux aussi au bénéfice de la mort et de la résurrection du Christ. La grâce ne saurait être propriété exclusive des uns au détriment des autres.

4. Prêcher ce texte aujourd'hui

Circoncision ou non, il n'y a plus aujourd'hui matière à faire éclater l'Eglise, semble-t-il. L'enjeu d'Actes 15 est-il complètement dépassé ? Pourtant, dans l'Eglise d'aujourd'hui se posent les problèmes :

- de la légitimité du rebaptême,
- du remariage des divorcés,
- de la place des dons du Saint-Esprit,
- d'un multitudinisme qui confine parfois au laxisme,
- de l'autorité dans l'Eglise.

Cette liste n'est pas exhaustive; elle montre sur quels points l'unité des communautés est mise en danger.

Ces problèmes viennent souvent de ce que les croyants ont des origines différentes. La foi ne gomme ni ces différences (éthiques, culturelles, sociales), ni les sensibilités, ni les itinéraires spirituels de chacun. Comment concilier la vie nouvelle en Christ avec la richesse originale de chacun ? Comment la communauté peut-elle être enrichie par les différences ?

Toute communauté a besoin d'un minimum de consensus pour exister (confession de foi ? pratique cultuelle et sacramentelle ? etc.). Qu'est-ce qui est essentiel, qu'est-ce qui est possible ou impossible, pour éviter tout accroc à cet «essentiel» ? Quand sommes-nous dans le «minimum commun» ? Quand sombrons-nous dans un légalisme réducteur ? Si l'essentiel est défini, comment ouvrir un espace qui permette à tous les frères de s'épanouir dans le respect de leurs sensibilités ? C'est le problème des concessions nécessaires à toute vie communautaire.

5. Propositions pour la prédication

a) Mode d'emploi pour gérer les conflits en Eglise

Introduction

Notre récit apporte au moins deux éléments importants pour mieux comprendre ce que fut le début de l'histoire de l'Eglise : 1) il existait bel et bien une grande diversité dans le christianisme naissant; 2) contrairement à ce que l'on croit souvent aujourd'hui, il y a eu à l'intérieur-même de l'Eglise primitive des divergences, des conflits, des divisions.

Première partie : la question posée

Dès lors, pour cette Eglise primitive, comme pour nos communautés actuelles, la question surgit : comment gérer la diversité et comment résoudre les conflits dans une communauté faite d'hommes et de femmes différents par leur origine, leur culture, leur sensibilité, leurs traditions ? Ce texte nous propose une piste de réflexion pour aujourd'hui.

Seconde partie : le mode d'emploi proposé par le récit

Si l'on sait que les diversités et les différences sont souvent source de conflits, on imagine plus difficilement qu'elles puissent engendrer un enrichissement et un nouveau dynamisme. C'est ce que l'histoire de l'assemblée de Jérusalem nous montre pourtant. Comment le fait-elle ? En nous faisant apparaître ceci :

* Il faut oser **parler ouvertement** des diversités et des différences. Tant qu'il y a dialogue, il y espoir de se respecter (v. 2).
* **Prendre du temps pour s'écouter** est indispensable. Voir l'accueil à Jérusalem : «Ils racontèrent tout ce que Dieu avait fait». Ecouter, puis faire silence (v. 12).
* Il faut **chercher ensemble à s'approcher de la vérité**. Tenter de dégager concrètement une position aussi claire que possible (voir le discours de Pierre). Utiliser la Bible peut être utile ! Prier aussi, pour demander l'aide de l'Esprit saint.
* **Savoir faire des concessions** (v. 20-21). Ce qui est vrai n'est pas forcément bon pour tous. Le compromis ne peut se faire que dans le respect de chacun, et particulièrement des plus faibles. Mais chacun doit comprendre que s'il y a divergence ou conflit, la concession est la seule voie possible pour qu'il y ait, au bout du chemin, enrichissement et nouveau dynamisme pour la communauté toute entière.
* **Des personnes plutôt que des écrits**. A la fin de la rencontre, des frères dont l'autorité est reconnue vont apporter la lettre à Antioche (v. 22-29). La parole humaine autorisée et reconnue enlève au texte ce qu'il peut avoir de rigide ou d'elliptique !

Conclusion

Ce récit nous fait découvrir que l'existence de divergences ou de conflits dans une communauté ne doit pas être cachée par peur, ou par une fausse compréhension de l'amour. Ce qui est important, c'est de les assumer, et de rechercher des compromis qui soient un mode de vie possible pour tous; le conflit surmonté sera ainsi une source de dynamisme et d'enrichissement pour la communauté (v. 33).

b) Vérité et charité

Introduction

La tolérance est à la mode. Souvent, de nos jours, est tolérant celui qui accepte n'importe quoi, faute de savoir où il en est. La tolérance devient alors synonyme de démission ou d'absence de pensée. Un vice devient vertu ! Actes 15 montre ce qu'est la vraie tolérance : le difficile chemin entre vérité et charité.

Première partie

Rechercher la **vérité** est essentiel. Le prédicateur expose l'enjeu de

la circoncision imposée aux pagano-chrétiens. L'assemblée de Jérusalem va dégager **une** vérité (v. 11), par la grâce du Seigneur. Il y a danger de confondre laxisme et tolérance avec diversité et pluralisme (voir le discours de Pierre).

Seconde partie

La **charité** est mise en évidence par l'intervention de Jacques. Les faibles (ici les pharisiens) ont droit au respect de convictions héritées de leurs origines (dont on ne se défait pas), à des égards et à des concessions, au nom du respect mutuel : eux aussi sont des frères pardonnés et sauvés.

Conclusion

Dans le dialogue, œcuménique ou autre, le respect de la différence conduit à un **pluralisme**, où nous sommes réunis par un **essentiel** (mort et résurrection du Christ), tout en restant séparés sur bien des points (15,11 et 19-20). Dans l'Eglise, il y aura toujours place pour des différences...

6. Références bibliographiques

Ouvrages utilisés

E. HÆNCHEN, **Die Apostelgeschichte**, KEK, Göttingen, 6e édition, 1968.

Ch. L'EPLATTENIER, **Les Actes des apôtres**, Genève, Labor et Fides, 1987.

A. LOISY, **Les Actes des apôtres**, Paris, E. Nourry, 1920.

J. CALVIN, **Commentaires sur le NT**, tome 2, Paris, 1854.

Pour aller plus loin

Ch. PERROT, **Les décisions de l'Assemblée de Jérusalem**, in : *Mélanges A. George*, RSR 69, 1981, 195-208.

Rédacteurs : Olivier FONJALLAZ
Alain KRAFFT